

COMPTE RENDU du Conseil Municipal séance du 11 février 2019 à 19h en mairie

Sous la Présidence de Monsieur Hervé TOUGUET, Maire

PRESENTS :

Monsieur David BARQUERO, Monsieur Jean-Pierre BIBAL, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Patrick MAURY, Madame Sabrina GARDETTE, Monsieur Steve POTIER, Monsieur Hassan FERE, **Maires Adjoints.**

Madame Aurélie TASTAYRE, Madame Danièle PRUVOST, Monsieur Guy DE MIRAS, Madame Dominique FAGES, Madame Maria MALAGON RUIZ, Madame Pascale BIBAL, Monsieur André THENAULT, Madame Melissa BAUDART, Monsieur Pascal BROCHARD, Monsieur Olivier FERRO, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Monsieur Gilles LOUBIGNAC, Madame Michèle PELABERE, Madame Caroline-Françoise DIGARD, Madame Maria ALVES, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Christine GINGUENE, Monsieur Christian CARLIER, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Axelle BRIDOUX donne pouvoir à Madame Dominique FAGES
Madame Sylvie CARADONNA donne pouvoir à Madame Pascale BIBAL
Monsieur Philippe DEVOVE donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BIBAL
Madame Sylvie HARDY donne pouvoir à Monsieur Guy DE MIRAS
Madame Yolande CAVALLAZZI donne pouvoir à Monsieur Patrick MAURY
Madame Karine LASSIETTE donne pouvoir à Monsieur Steve POTIER
Madame Michèle BERNIER donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE
Monsieur Jean-Marc BAILLY donne pouvoir à Madame Sabrina GARDETTE
Monsieur Franck ROLLAND donne pouvoir à madame Caroline DIGARD

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant l'assemblée. Des élus de l'opposition l'interpellent en affirmant qu'il n'y a pas le quorum et s'appêtent à quitter la séance.

Monsieur le Maire prend la parole : « Les Conseillers municipaux de l'opposition ont détecté qu'il n'y avait pas le quorum avec le seul groupe majoritaire. Ils ont donc décidé de quitter la salle afin que le Conseil Municipal ne puisse se tenir. C'est leur droit mais c'est aussi leur responsabilité. Il y aura donc une prochaine séance et vous en serez informé par affichage dans les jours suivants. Tout ce que je leur souhaite c'est de ne pas connaître les mêmes difficultés personnelles et de santé que certains des absents de ce soir. Je vous remercie et je vous prie de bien vouloir nous excuser. »

La séance est levée à 19 h 10.

Le Maire
Hervé TOUGUET